

NOUVELLE SERIE }  
No. 39-40 } MANDÈMENT

AU SUJET D'UNE ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE  
LÉON XIII, EN FAVEUR LA PROPAGATION DE LA FOI.

JEAN LANGEVIN,

*par la grâce de Dieu et du St. Siège Apostolique, Evêque  
de St. Germain de Rimouski,*

*Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse,*

SALUT ET BÉNÉDICTION EN N. S.

Nous nous empressons, N. C. F., de porter à votre connaissance une Lettre Encyclique, que Nous venons de recevoir de N. T. S. P. le Pape Léon XIII, glorieusement régnant.

Après avoir rappelé que la sollicitude des Souverains Pontifes s'est déployée dans tous les temps pour la conversion des peuples infidèles, mais que les moyens d'atteindre ce but si important ont varié suivant les circonstances, le Saint-Père fait un grand éloge de l'admirable société fondée à Lyon, il y a environ soixante ans, pour la "*Propagation de la Foi*," ainsi que les pieuses associations connues sous les noms de "*la Sainte-Enfance*," et des "*Ecoles d'Orient*," qui lui servent comme d'auxiliaires.